



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° SCB-2013-06-30

1. Code d'identification unique du produit type:

DURACOLOR

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

DURACOLOR TRADITIONAL, COLONIAL, CLASSIC, LISSE

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Bardage rapporté

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

**SCB
825 rue Léonard de Vinci
45400 Semoy
France**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Non applicable

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable



9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Valeurs	Spécification technique harmonisée
Résistance mécanique	> 7 MPa	EN 12467 : 2005
Réaction au feu	A2 - s1, d0	
Emission de substances dangereuses	NT	
Perméabilité à l'eau	Pas de formation de gouttes d'eau	
Durabilité - eau chaude	$R_L > 0,75$	
Durabilité immersion – séchage (50 cycles)	$R_L > 0,75$	
Durabilité gel – dégel (100 cycles)	$R_L > 0,75$	
Durabilité chaleur – pluie	Pas de déformations	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:


Christian Lajarige
PDG

A Semoy, le 28 juin 2013